



Médiations  
& Parentalité

Médiation familiale

Espace de rencontre & Relais familial

# Espace de rencontre

## Les missions principales de l'espace de rencontre :

Organiser les droits de visite (visite, visite en présence d'un tiers, passage de bras) dans un lieu neutre pour un maintien ou reprise de liens.

Soutenir la parentalité

## Equipe de l'espace de rencontre :

5,7 ETP intervenants (ES, ASS, ME)

0,6 ETP psychologue

## Des personnes qui viennent :

Sur décision du JAF

Sur décision du JE

Sur saisine ASE

De leur propre initiative

## Les étapes lorsqu'un droit de visite s'exerce à l'espace de rencontre :

Entretien préalable obligatoire

Entretien d'accompagnement

Entretien de fin de protocole

Ouverture du service en semaine

Organisation des visites et des passages de bras le mercredi, vendredi soir, samedi et dimanche après-midi

Créneaux de visite d'une heure et quart

Moment parent

Informations collectives





# Relais familial

## **Les missions principales du relais familial :**

Accompagner le lien parent(s) – enfant(s) dans le cadre de l’incarcération

Aider l’enfant à comprendre l’absence d’un de ses parents et à mettre des mots sur la détention du père

Accompagner le père détenu à décliner sa parentalité en situation d’incarcération

Visite en parloir, échanges épistolaires, entretiens individuels

Organisation d’ateliers collectifs : permettre le partage d’expériences entre pères détenus, faire du lien entre le « dedans et le dehors »

## **La demande initiale est faite par :**

Les pères détenus

Le SPIP

Les mères

Les JAF

L’ASE par saisine

## **Equipe du relais familial :**

0,3 ETP éducateur spécialisé

0,3 ETP psychologue

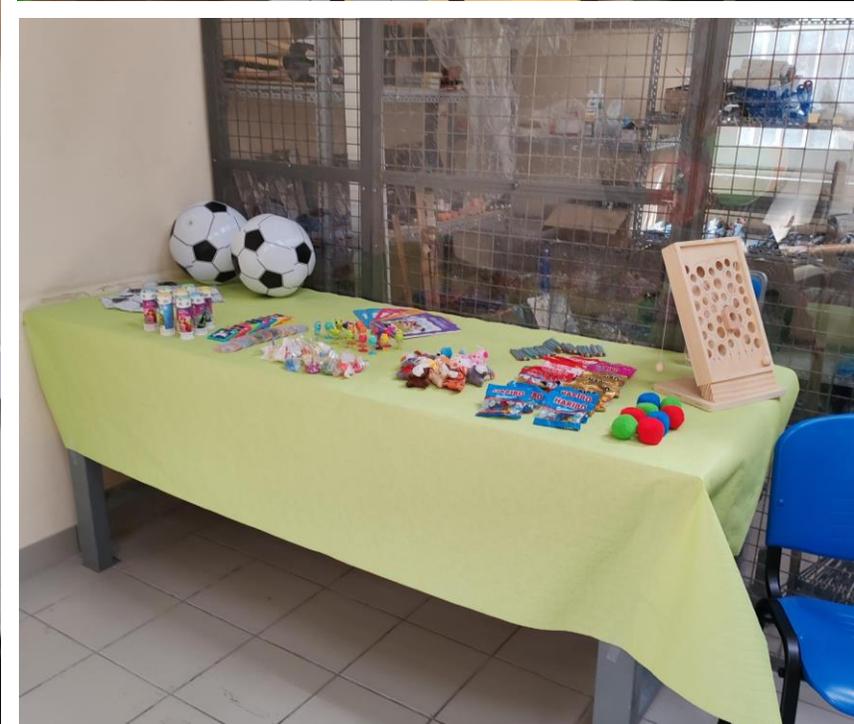
## **Les événements marquants :**

Goûter pères-enfants

Kermesse des papas

## **A venir :**

Sport en famille





# Médiation familiale

## **L'équipe :**

6 médiateurs diplômés d'état  
2 bénévoles médiatrices familiales

## **Qui est concerné :**

Parents séparés ou en instance de séparation  
Parents et adolescents  
Parents et jeunes majeurs  
Grands-parents  
Aidants familiaux

## **Deux orientations :**

Conventionnelle  
Judiciaire : ordonnance ou injonction, information avant audience, TMFPO tentative de médiation familiale préalable obligatoire.

**Ouverture du lundi au samedi**

**Ateliers PEP'S et informations collectives**





# Quelques chiffres

- En 2023 l'association a reçu 871 familles en Médiation Familiale
  - ✓ 1 204 entretiens d'information
  - ✓ 270 mesures de médiation familiale clôturées
- En 2024 , 923 familles ont été reçues à ce jour
  - ✓ 1 010 entretiens d'information
  - ✓ 170 mesures de médiation familiale clôturées

## Focus sur la permanence de Loches (CIAS):

- En 2023
  - ✓ Permanence à raison de 2 mardis par mois
  - ✓ 19 journées assurées en 2023
  - ✓ 48 personnes reçues pour 44 situations familiales distinctes
  - ✓ Activité réalisée : 46 entretiens d'information, 7 séances de médiation
  - ✓ Communes de Ligueil et Loches principalement ( 6 personnes par commune)
- En 2024
  - ✓ Permanence à raison de 2 mardis par mois
  - ✓ 15 journées assurées à ce jour
  - ✓ 41 personnes reçues pour 31 situations familiales distinctes
  - ✓ Activité réalisée : 35 entretiens d'information, 8 séances de médiation

Merci de votre attention